

and Travaux publics et
Services Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scotia B3J 1T3 Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scot B3J 1T3

Title - Sujet BIO - Fish Lab Ren				
IOB - Renovation au laboratoire d'ichtyopathologie Solicitation No N° de l'invitation Amendment No N° modif.				
EB144-221205/A		Amendment No N° modif.		
1.7		006 Date		
Client Reference No N° de référence du client		2021-11-26		
EB144-22-1205		2021-11-20		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$PWA-504-6200				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
HAL-1-86041 (504)				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Standard Time AST				
on - le 2021-12-02	Heure Normale de l'Atlantique HNA			
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Miller (PWA), Rachel			pwa504	
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX	
(782) 640-2710 ()		(902) 496-5016		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)
Signature Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Buyer ID - Id de l'acheteur pwa504 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La présente modification 006 à l'invitation vise à :

Modifier la date de clôture :

Supprimer en entier : 30 novembre 2021

Insérer: 02 décembre 2021.

Répondre aux questions du soumissionnaire :

QUESTIONS ET CLARIFICATIONS

Remarque – nous avons reçu des questions concernant les clauses d'assurance et les exigences de la sollicitation. Aucune modification ne sera apportée aux clauses ou exigences d'assurance, il s'agit de clauses et d'exigences standard utilisées par le gouvernement du Canada.

Remarque - Des éclaircissements supplémentaires ont été demandés sur le système de panneaux solaires lestés spécifique au système de montage. Le système de montage doit être un ballast en béton préfabriqué non pénétrant conçu pour le système de rayonnage. Le système de panneaux solaires lestés ne doit pas dépasser une charge permanente de 0,35 kPa. Fournir des tapis de protection de toit pré-attachés et non attachés pour séparer le système de rayonnage des membranes de toiture. Les tapis doivent être adaptés à une installation sur une couche de finition en bitume modifié à deux couches. Fournir des soumissions, y compris les calculs de ballast, le poids du système et la charge de soulèvement du toit (soulèvement dû au vent) estampillées par un ingénieur professionnel agréé en Nouvelle-Écosse pour examen.

Q1:

Dans les contrats antérieurs du Canada, CG1.6 (2008-05-12) Indemnisation par l'entrepreneur, il était d'usage que le Canada inclue dans ses conditions supplémentaires un libellé qui limite la responsabilité de l'entrepreneur en vertu du contrat. Inclurez-vous la clause dans ce contrat?

R. Non, SPAC ne modifiera pas les conditions pour ajouter la clause de limitation de responsabilité. Les contrats pour les bâtiments spécialisés tels que les laboratoires n'incluent pas de clause de limitation de responsabilité.

Q2:

En ce qui concerne la CG5.10, les coûts inconnus présentent un risque potentiel pour les entrepreneurs du projet. Afin de fournir les meilleurs prix pour le Canada, veuillez fournir une estimation précise des coûts qui pourraient être évalués pour ne pas respecter le jour fixé pour l'achèvement des travaux.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwa504 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

R. Veuillez vous référer à la section 5.R.R2850D - GC5 - Modalités de paiement - Achatsetventes.gc.ca pour plus d'informations. Au cours de la construction, le représentant du Ministère tiendra un registre précis des coûts potentiels et réels, raisonnables et facilement identifiables et fournira ces coûts à l'entrepreneur dès qu'ils seront connus.

Q3:

ME1.1, ME 1.2, ME1.3 - Lorsque « Disque au moteur » indique « O » ou « Oui », cela signifie-t-il qu'ils sont fournis avec l'équipement ? Si non, doivent-ils être fournis par Div 25 ou Div 26 ? Exemples : COMP-1, AB-1

R : Div 26 pour déconnecter l'alimentation.

Q4:

E03.1 Détail 2/E03.1- Si le PFCC est nouveau ? Beaucoup d'équipements en détail ont EX, ce que je considère comme existant, PFCC n'en a pas. Il est affiché sur le SLD sous la forme d'une ligne claire, il semble donc qu'il existe. La section des spécifications 26 35 33 13 ne semble pas indiquer le KVAR total requis.

R: PFCC est nouveau, pour correspondre à la taille, aux cotes, etc. existants. Le système existant est de 100KVAR. Voir la photo ci-jointe de la plaque signalétique existante du PFCC.

Q5:

E06.2 Tous les éléments sur SLD dessinés avec des lignes sombres devraient-ils être considérés comme nouveaux ?

R : Tous les panneaux dessinés en noir sont nouveaux, EL1 et 6EDP sont des exemples de nouveaux panneaux qui ont remplacé les panneaux existants.

Q6:

Concernant E06.2, je voudrais confirmer les détails de ce qui existe pour "Synchronisation de l'alimentation du générateur / Tableau de distribution dans la salle du générateur". Je pense avoir trouvé le lien "TruView-Cloud" dans le scan 35, mais je dois en être sûr. Est-il possible d'obtenir des images lisibles d'une « plaque signalétique de section » et des étiquettes sur l'un des disjoncteurs de la section de distribution ? Je les ai entourés sur l'image TruView ci-jointe. S'il s'agit d'un autre équipement, il devrait y avoir un style d'étiquetage similaire que j'aimerais avoir. Veuillez voir en pièce jointe!

R : Veuillez voir ci-joint 2 photos qui contiennent les informations demandées ci-dessus.

Q7:

M01.3 a un SH-1, il y a aussi SH-1 répertorié sur le calendrier des appareils de plomberie M01.7 mais il n'y a rien sous la division 22 dans les spécifications pour la garniture ou l'unité elle-même. L'unité et/ou la garniture font-elles partie de la portée mécanique.

R : Se référer à l'addenda pour les révisions.

Q8:

L'addenda n° 4 stipulait que la cheminée d'échappement de la canopée devait être fabriquée en acier inoxydable. Est-ce que seule la partie passant par le toit et au-dessus doit être en acier inoxydable ? Ou est-ce que l'ensemble du parcours, y compris les registres motorisés, les ventilateurs et les hottes à baldaquin, doit être en acier inoxydable.

R : Seule la partie au-dessus du toit doit être en acier inoxydable, le reste des conduits à l'intérieur du bâtiment peut être galvanisé. La transition de SS à galvanisé devrait avoir une séparation.

Q9:

L'addenda n° 4 stipulait que tous les échappements du laboratoire devaient être en acier inoxydable, les détails des hottes à auvent devaient être galvanisés. Veuillez confirmer que le galvanisé est acceptable pour les hottes à baldaquin.

R : Révisé à l'acier inoxydable dans l'addenda.

Q10:

Concernant la question/réponse .3 de l'amendement n° 4 (détails du drain de tranchée). Veuillez confirmer que le détail 109/S02.1 s'applique également à la dépression du congélateur/refroidisseur b/w quadrillage 4&5 et U&V.

R : Oui, voir les emplacements des coupes en vue en plan.

Q11:

Concernant la question/réponse .25 de l'amendement n° 4 (garantie du toit). Veuillez indiquer avec quel fabricant la garantie de la toiture s'applique.

A. Soprema. Se référer aux spécifications.

Q12:

Concernant la question/réponse .34 de l'amendement n° 4 (élimination de l'ignifugation). Veuillez confirmer que tous les produits ignifuges doivent être retirés, car la note 15 sur A01.2 et la note 1 sur A01.5 indiquent supprimer l'ignifugation « où / selon les besoins » pour accommoder le travail. Nous interprétons cela pour ne supprimer que si nécessaire.

R : Tous les produits ignifuges de la zone indiquée doivent être retirés. Voir les notes révisées en addenda.

Q13:

Concernant les questions/réponses .39 de l'amendement n° 4 (panneaux acoustiques muraux). Veuillez confirmer la taille/l'emplacement des panneaux muraux acoustiques dans la pièce FL-050.

R. Se référer aux révisions et clarifications des spécifications dans l'addenda.

Buyer ID - Id de l'acheteur pwa504 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q14:

Concernant la question/réponse .56 de l'amendement n° 4 (renforcement de la dalle sur le pont en débordement). La question se rapporte au chape de béton. Veuillez indiquer si un renforcement est nécessaire.

R: Oui, fournissez un renfort en treillis WWF de 152 x 152 152/152.

Q15:

Concernant les questions/réponses .60 de l'amendement n° 4 (tuyau en aluminium pour le support solaire PV). L'article 26 26 00 2.2.3 stipule que « le système de montage doit être conçu pour être utilisé avec le système de rail structurel tel qu'indiqué sur les dessins structurels. » Selon cette note, le système de rail structurel doit être fourni et installé par la division structurelle et non par le fournisseur de panneaux solaires photovoltaïques. Veuillez indiquer les spécifications du tuyau en aluminium requis.

R : C'est correct, coordonnez-vous avec la structure pour les exigences relatives aux rayonnages.

Le tuyau en aluminium n'est plus nécessaire. Le système de panneaux solaires a été remplacé par un système ballasté. Voir addenda.

Q16:

Sur le plan mécanique #M03.2, GL #15 & #U, il y a deux (2) conduites de glycol de trois (3") pouces de diamètre qui montent jusqu'au toit. En regardant le seul plan de toit à la page #M01.5 à la même référence de ligne de quadrillage et il n'y a pas de lignes de 3 pouces illustrées. Pouvez-vous s'il vous plaît expliquer où disparaissent ces deux lignes de 3 pouces qui montent jusqu'au toit ?

R : Ces conduites vont au serpentin de récupération de chaleur dans le plénum d'échappement EF1a, 1b, 1c.

Q17:

Sur le calendrier de connexion des équipements divers du plan ME1.4, pouvez-vous s'il vous plaît confirmer que "d'autres" fourniront les éléments suivants. Et que les métiers de la mécanique ne feront qu'achever une connexion d'une sorte ou d'une autre : EQ-01 ; EQ-14 ; QE-19 ; EQ-20 ; EQ-21 ; EQ-22 ; EQ-28 ; EQ-31 ; EQ-42 ; EQ-43 ; EQ-56.

R : Reportez-vous à A14.2 pour obtenir des éclaircissements sur la responsabilité de l'approvisionnement/de l'installation.

Q18:

Sur la page du plan #M03.5, détail #9 - il y a un détail sur la tuyauterie dans la dalle et montre une couche d'isolant de 2" d'épaisseur sur le sol et sous le niveau du béton. Cette couche d'isolation est ce à quoi nous devons fixer le tube dans la dalle. Pouvezvous me dire quelle est la cote R-Value de l'isolation qui est nécessaire ici s'il vous plaît ?

R: R10 (RSI 1,8)

Q19:

Les spécifications demandent un nouveau panneau d'incendie en réseau (il existe actuellement un système en réseau Edwards EST3 sur ce site et n'aurait pas besoin d'être mis à jour).

R. Un nouveau panneau est requis dans le cadre du contrat, le panneau d'incendie existant doit être remis au propriétaire.

Q20:

Les spécifications demandent un système à 2 étapes, le logiciel actuel montre ce site comme une seule étape, est-ce que 2 étapes sont nécessaires ici ou pouvons-nous garder cela comme une seule étape.

R. L'exigence de 2 étapes a été supprimée via l'addenda 3, le système doit être à une seule étape.

Q21:

Les dessins M04.1 et M04.2 (tuyauterie des services de laboratoire) nécessiteront-ils une isolation et un revêtement ?

R: Non

Q22:

Veuillez clarifier les exigences pour les éléments suivants :

une. Cages anti-gouttes pour équipement de plongée EQ-04

- b. Cages de stockage de réservoir de plongée EQ-05
- c. Casiers pour équipement de plongée EQ-06

Il y a un conflit entre les quantités indiquées sur l'annexe d'équipement A14.2 et la section des spécifications : 10 51 43

R : Les quantités d'unités ne sont pas indiquées dans les spécifications, seulement les dimensions. Reportez-vous aux dessins pour les quantités et à l'addenda pour les révisions des dimensions.

Q23:

Veuillez clarifier les exigences électriques en Hertz (Hz) pour l'équipement d'exploitation du pont roulant.

R: Tous les équipements du bâtiment doivent fonctionner à 60 Hz

Q24:

Spéc. Section:11 53 13 Dans les spécifications rééditées de la hotte trouvée dans l'addenda : Les armoires de base sont en acier inoxydable, l'intérieur de la hotte est en acier inoxydable, la surface de travail de la hotte est en résine époxy et non en acier inoxydable. La surface de travail de la hotte doit-elle également être en acier inoxydable 316 ?

R : Les spécifications sont correctes.

Amd. No. - N° de la modif. 006 File No. - N° du dossier Buyer ID - Id de l'acheteur pwa504 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q25:

Spéc. Section:11 53 13 Dans les spécifications rééditées de la hotte aspirante trouvées dans l'addenda : Les armoires de base sont en acier inoxydable, l'intérieur de la hotte est en acier inoxydable, le mobilier de laboratoire entourant la hotte est en acier inoxydable. Le matériau extérieur de la hotte a été noté comme étant de l'acier. S'agit-il d'un acier doux peint et laminé à froid pour meubles ? De quel matériau l'extérieur de la hotte doit-il être fabriqué? Acier doux peint ? Acier inoxydable 316.

R: Acier inoxydable 316.

Q26:

Spéc. Section:11 53 13 Dessin A14.2 Calendrier de l'équipement Aucun raccord de service n'a été spécifiquement identifié pour chaque hotte dans les spécifications ni dans le calendrier de l'équipement. À part une lumière, un interrupteur et quelques prises doubles extérieures, aucun autre service mécanique ou électrique ne doit être fourni. Veuillez confirmer.

R: C'est exact.

Q27:

Spéc. Section:11 53 13 Dessin A14.2 Annexe de l'équipement Les spécifications énumèrent les armoires de stockage d'acide et les armoires de stockage de solvant, qui contiennent toutes deux des produits chimiques. La nomenclature des équipements n'identifie que les armoires de stockage de produits chimiques. Quel type d'armoire est requis sous les hottes?

R : Les spécifications sont correctes. Toutes les hottes nécessitent les deux armoires.

Q28:

Spéc. Section:12 35 53.13 Dessin #: A14.2

Est-ce que toutes les tables de travail qui se rapportent à la section 12 35 53.13 doivent être construites avec un cadre en acier inoxydable 316 avec un dessus en acier inoxydable 316 ? L'EQ 24 le dit clairement, mais pas les autres. S'il ne s'agit pas d'acier inoxydable, de quoi sont construits les autres cadres et plateaux de table ?

R : Se référer aux révisions/clarifications dans l'addenda.

Q29:

Ré. Plafonds Acoustiques Appliqués Directement 09 51 13- 2.1.1.4

La taille du panneau est indiquée comme 2440 x 4880 mm (48 x 96 pouces). Cela devrait-il lire 1220 x 2440 mm ?

Sur les dessins d'élévation intérieure A03.6 et A03.7 indiquant les PANNEAUX MURAUX ACOUSTIQUES, il est difficile de déterminer la taille et la quantité de panneaux requis. Les dimensions en haut à gauche de 1/A03.6 pour indiquer deux rangées de panneaux sont-elles 610 x 2440 mm ? Les dimensions 265 et 319 mm doivent-elles indiquer le placement à partir du pont u/s et la distance des cadres de fenêtre t/o respectivement ?

Les lignes verticales qui suivent les lignes des nouveaux joints bout à bout des panneaux pourraient indiquer des panneaux supplémentaires de ces largeurs. De même, sur les plans de plafond réfléchi, il est difficile de déterminer les tailles et les emplacements des panneaux en raison de la gamme de services représentés sur les mêmes dessins. Serait-il possible de fournir des dessins montrant uniquement les panneaux acoustiques muraux et de plafond pour plus de clarté ?

R : Reportez-vous à l'addendum pour les révisions et les clarifications dans ACU First Floor.JPG (ci-joint). Le bleu met en évidence l'emplacement des plafonniers acoustiques appliqués directement.

Q30:

Ré. Détail 3/A07.3 – Pouvez-vous préciser l'étendue de ce détail de la canopée et où il se trouve ?

R: Référez-vous au plan de toit (A02.4) et aux élévations extérieures (A04.1).

Q31:

L'intention de 10 22 53 cloisons intérieures vitrées est-elle d'être une cloison vitrée démontable ou une devanture de magasin en aluminium?

R : Les cloisons intérieures vitrées sont des systèmes de cloisons à double vitrage acoustiques.

Q32:

10 22 53 2.1.2 indique une profondeur de système de 144 dans un mur P5 d'une épaisseur de 156 mm. A09.2 détail 2 montre le cadre en aluminium s'étendant au-delà de la cloison.

R: Révisé/clarifié dans l'addenda.

Q33:

10 22 53 2.3.1 fait référence à 08 80 00 2.1.4 indiquant une unité à double vitrage de 25 mm d'épaisseur tandis que A09.2 détail 2 montre deux panneaux simples avec un espace d'air de 92 mm.

R: Révisé/clarifié dans l'addenda.

Q34:

Dans les spécifications de l'appel d'offres, il y a une section pour les batteries de condensateurs, mais je ne suis pas en mesure de localiser une batterie de condensateurs sur les plans. Veuillez confirmer s'il s'agit d'une exigence et si oui, où devrait-il être situé.

R : La batterie de condensateurs remplace un condensateur existant un pour un, elle est située dans la salle électrique (FL-009) et étiquetée PFCC et est un système 100 kVAR.

Amd. No. - N° de la modif. 006 File No. - N° du dossier Buyer ID - Id de l'acheteur pwa504 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q35:

Clarification sur l'éclairage de type C2. Vous demandez la technologie RGBW et Tunable white, mais les spécifications indiquent que vous n'utilisez que le Tunable White (pour imiter la lumière du jour). Le RGBW est-il requis ?

R : RGBW n'est pas requis si le luminaire a les capacités d'imitation de la lumière du jour via le blanc réglable.

Apporter des changements aux spécifications et dessins :

Voir les pièces jointes.

Toutes les autres conditions demeurent inchangées.